ONZIEME ANNEE. — N° 3748

6 Pages — 5c

FILS SPECIAUX | BERLIN LONDRES

ADRESSE PARIS (2e) : 142, Rue Montmartre

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HUMANITÉ-PARIS

TÉLÉPHONE : GUTENBERG | 02-57 02-89

PUBLICITÉ ANNONCES 142, Rue Montmartre, 142

l'Humanité

JOURNAL SOCIALISTE

Directeur Politique : JEAN JAURÈS

MERCREDI 22 JUILLET 1914

6 Pages — 5c

Le journal l'HUMANITÉ est vendu en Belgique 10 c.

ABONNEMENTS
Sans frais dans tous les Bureaux de Poste

	1 AN	6 mois	3 mois	1 mois
Seine et Seine-et-Oise	18 fr.	9 fr.	4 50	1 50
Départements et Colonies	24 »	12 50	6 25	2 75
Étranger Union postale	32 »	16 50	8 »	3 »

SCANDALEUX !

Nous avons encore une fois scandalisé tout ce qu'il y a d'honnête en France.

Cela nous arrive assez fréquemment, et si vous voulez bien le remarquer, surtout l'été. Le Parti socialiste a l'obligeance de fournir chaque année à la presse le scandale des vacances.

Cette année-ci notre scandale était pour les journalistes moins précieux que d'habitude, et il a cessé plus vite, à cause de la concurrence. Il y a eu le scandale des révélations Humbert ; il y a le procès Caillaux ; il y a le voyage de Poincaré. On ne chôme pas.

J'avoue que j'ai même eu une petite déception en m'apercevant qu'on cessait si vite de vitupérer notre Congrès. Au début cela marchait à merveille. Clemenceau était très bien parti ; la *Libre Parole* aussi. Je sais que cela peut reprendre en août, avant le Congrès de Vienne, mais ça sera du réchauffé.

N'allez pas, je vous prie, me croire trop affamé de scandale. Mais je vous confierai que je ne le redoute pas pour mon parti. Quand on scandalise les uns, on enthousiasme les autres. Soyez assurés que le scandale et l'enthousiasme sont liés étroitement ; et que c'est la même force, la même vigueur de pensée, la même énergie active qui excite l'enthousiasme et provoque les hurlements.

Il y a eu tel article de Jouhaux dans la *Bataille Syndicaliste* qui compensait largement les anathèmes et les calomnies pleuvant sur nous de tous côtés.

« Ah ! voilà l'aveu ! Alors, c'est pour faire la cour aux syndicalistes et à la C. G. T. que vous livrez votre patrie sans défense aux coups de l'Allemagne ? »

Pardon, messieurs ! nous ne livrons rien du tout, s'il vous plaît ! Et, entre nous, vous avez tout de même un bel aplomb, un sacré culot !

Vous nous accusez de compromettre la défense nationale ? Vous ? Elle est bien bonne, votre accusation ! Tâchez donc de ne pas la compromettre plus que nous, la défense, et alors vous aurez le droit de parler !

Comment ! Est-ce vous, oui ou non, vous les gouvernants, les anciens ministres, les futurs ministres, les ministres en place, vous, les gens officiels, qui avez mis la France dans la situation où elle va se trouver pendant toutes les vacances ?

Situation inouïe, paradoxale, folle ! Officiellement, au moment de clore la session, et pendant que le cuirassé chauffe pour Poincaré, vous établissez à la tribune du Sénat que nous ne sommes pas plus prêts qu'en 1870... et ceci bien prouvé, solidement établi, dûment avéré, vous fichez le camp ?

Pas de chaussures ! pas d'approvisionnements ! pas de matériel, pas de ponts mobiles, pas de poudre, pas de forteresses ! J'affirme tout cela, crie le rapporteur, je le prouve et je suis prêt à prouver plus abondamment encore chaque point en particulier.

C'est vrai, répond le ministre, c'est vrai sur presque tous les points ! Et maintenant, une bonne commission d'études, une bonne poignée de main, et au revoir, fin octobre !

On ne peut pas dire plus clairement aux voisins qu'on est sûr de leur amour de la paix. Quoi ! on leur montre la France ouverte, on jure de l'armer jusqu'aux dents l'hiver prochain, et on murmure : « Nous révélons tout cela sans nous gêner, n'est-ce pas, parce que vous le saviez déjà mieux que nous ; et nous avons confiance que vous n'en profiterez pas ! »

Quand on songe que pendant tout l'hiver et tout le printemps les journaux nationalistes nous ont juré que les Allemands guettaient l'heure de nous envahir ! Il l'ont tellement crié qu'ils ont fini par effarer le crédit et fermer le bas de laine !

La preuve qu'ils n'en croyaient pas un mot, c'est la désinvolture avec laquelle on envoie le Parlement en vacances, tranquillement, après des révélations ou plutôt des constatations de ce calibre-là ! Et c'est nous qui trahissons la France ? Fichtre ! Pas un socialiste, je vous jure, n'aurait songé à offrir aux chauvins d'Allemagne une telle tentation.

« Mais vous préconisez la grève générale comme un moyen d'empêcher la guerre ? »

La réalité, nous dit Clemenceau, c'est deux peuples armés, tout prêts à se jeter l'un sur l'autre ; et en plein élan, vous leur prêchez la paralysie !

Je réponds que ce n'est pas cela, la réalité ! La réalité est toute différente ! Je ne vois pas du tout deux peuples frémissants du désir d'en venir aux mains, mais deux peuples très pacifiques qui risquent, malgré cette volonté de paix, d'être poussés à la bataille par des excitations guerrières.

La réalité, c'est la presse chauvine qui répand les nouvelles irritantes, envenime les incidents, fouette les colères !

La réalité, c'est la campagne des métallurgistes, en quête de commandes !

La réalité, tenez, la réalité d'hier, c'est Raspoutine ! oui, Raspoutine, à la parole duquel, on a osé nous l'avouer, les destinées de l'Europe ont été un jour suspendues.

En quoi ? Raspoutine aurait pu d'un mot précipiter vers la guerre la Russie et, à sa suite, la France, au moment où l'Autriche annexait la Bosnie-Herzégovine ?

Nous avons voulu qu'à la parole de Raspoutine le peuple sût qu'il avait le pouvoir, au moment favorable, d'opposer la sienne.

Scandaleux ?

Si vous voulez ! Cela m'est égal !

MARCEL SEMBAT.

Expérience tragique

LA FEMME D'UN AVIATEUR DESCEND DE 700 MÈTRES EN PARACHUTE ET SE TUE

Bruxelles, 21 juillet. (*Par téléphone, de notre correspondant particulier.*) — Mme Cayat de Castella, qui répétait avec succès, à Bruxelles, depuis dimanche, les expériences qu'elle avait faites en France, est morte aujourd'hui dans des circonstances tragiques, sur le champ d'aviation de Stockel.

A 5 h. 40 exactement, Mme Cayat de Castella se faisait attacher sous l'appareil de l'aviateur français Chemel, afin de renouveler ses descentes en parachute ; l'appareil était de l'invention de son mari qui était présent.

C'est une petite femme mince, blonde, la taille prise dans un jersey de laine blanche ; elle porte une culotte et des guêtres jaunes.

Arrivée à 700 mètres, la courageuse femme détache ses liens et quitte brusquement l'aéroplane. Horreur ! le déclanchement du parachute ne s'effectue pas. Dans la foule on pousse des cris d'épouvante, des femmes s'évanouissent et on voit avec terreur la pauvre femme tomber verticalement, comme une pierre. Ce fut un moment tragique. Mme Cayat de Castella s'efforça d'ouvrir le parachute ; on la vit faire des gestes désespérés jusque près du sol sur lequel elle s'abattit, s'écrasant avec un bruit de panier vide broyé. Ce fut affreux !

Mme Cayat de Castella est tombée à vingt mètres en dehors de l'enceinte, dans un champ de blé. On se précipita. Son mari, sanglottant, désespéré, accourut, pendant que des gendarmes maintenaient la foule, violemment impressionnée. On ne releva du sol, où il était enfoncé de dix centimètres, qu'un corps inanimé et ensanglanté. La malheureuse avait été tuée sur le coup.

LA VRAIE BATAILLE

La campagne personnelle de M. Calmette contre M. Caillaux a eu des conséquences tragiques, et pour M. Calmette lui-même et pour d'autres. Mais à quoi a-t-elle servi ? A quoi pouvait-elle servir ? M. Calmette affirmait que c'est seulement dans un intérêt national qu'il poursuivait M. Caillaux de ses accusations passionnées, souvent étourdies, toujours inflexibles. Mais même s'il avait réussi à frapper et à perdre M. Caillaux, aurait-il arrêté par là tout le mouvement social qu'il dénonçait ? L'immense force des événements ne tient pas aujourd'hui dans un homme, et la calomnie est vaine comme une goutte de poison jetée dans un torrent.

C'est, disait-il, pour préserver la France de l'impôt sur le revenu que M. Calmette concentrait sur M. Caillaux des polémiques exaspérées. L'impôt sur le revenu est voté, et le drame qui se développe au Palais de Justice ne touchera pas à l'irrévocable sentence qui a été rendue l'autre jour au Palais-Bourbon et au Luxembourg. Tout le venin qui a coulé, tout le sang qui a coulé, toutes les larmes qui ont coulé ne changeront rien à l'ordre invincible des choses. Les mêmes réacteurs qui tentaient, à force d'outrages et de haine, d'échapper à la réforme fiscale l'avaient rendue eux-mêmes inévitable par la folie de leur politique. S'imaginaient-ils donc que leurs invectives suffiraient à combler le déficit d'un milliard ?

De même, il était insensé d'imaginer qu'en accablant un homme on modifierait les termes du formidable problème européen. Ou toutes les nations de l'Europe trouveront le moyen de ménager une détente, de refouler les dépenses épuisantes et les paniques affolantes, ou elles pencheront de plus en plus sur l'abîme.

Ce qu'il y a peut-être de plus tragique dans les événements qui retentissent maintenant en cour d'assises, c'est l'inutilité absolue, c'est la vanité presque ridicule des polémiques qui ont été l'origine du drame. Dans l'ensemble, les choses seraient ce qu'elles sont si Calmette avait gardé le silence ; elles seraient ce qu'elle sont s'il vivait encore, et dans la tragédie qu'il a mise en train, il n'y a que de la douleur perdue et du sang gâché.

JEAN JAURÈS

LE VOYAGE DE M. POINCARÉ EN RUSSIE

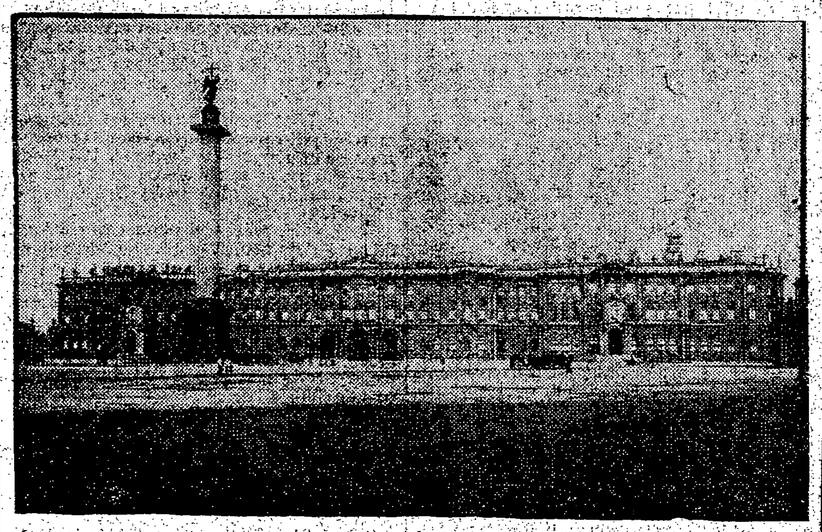

Le Palais d'Hiver de Saint-Pétersbourg où le président de la République a été reçu hier

Mme Caillaux devant le Jury

DÉPOSITION SENSATIONNELLE DE M. JOSEPH CAILLAUX

L'ancien ministre défend sa femme, se justifie et attaque le "Figaro"

UN GROS INCIDENT POLITIQUE

M. Poincaré aurait reçu des héritiers Calmette des documents qui seraient des faux.

Le président ALBANEL — L'AUDIENCE D'HIER. — Pendant la déposition de M. Latzarus — M. CAILLAUX à la barre

L'audience d'hier a été particulièrement émouvante. Bien entendu, elle fut dominée par la déposition de M. Caillaux. Déjà l'atmosphère était électrisée.

Les dépositions des rédacteurs du *Figaro* avaient établi — peut-être malgré eux — qu'à la mort du directeur du *Figaro*, les papiers qui se trouvaient sur la victime, au lieu d'être saisis par la justice, avaient été placés par eux dans une enveloppe, puis en partie retirés, et enfin, quelques jours après, remis à M. Prestat, beau-père de M. Calmette, qui les avait brûlés.

Et on se demandait alors, si vraiment M. Calmette n'avait pas les lettres intimes livrées par Mme Gueydan. Si ce n'est pas leur publication, et leur publication seule, que redoutait Mme Caillaux, pourquoi, comme dans toutes les affaires criminelles, ces documents n'avaient-ils pas été mis sous scellés et ensuite placés sous main de justice ?

Mais voilà M. Caillaux à la barre.

Dans sa déposition, la voix tantôt âpre et grinçante, tantôt grave et vibrante, il montre au jury toute la psychologie de sa femme, submergée sous le flot de calomnies qui montait vers lui, « et l'emporte malgré elle tous les jours davantage vers l'acte tragique qu'elle a accompli.

Et devant ce plaidoyer, fait sans aucun accent mélodramatique, d'une sincérité poignante et où les deux époux venaient, solidaires, « s'offrir », pour ainsi dire, à la justice populaire, il y avait, même chez les adversaires de l'ancien ministre des finances, chez les amis mêmes du *Figaro*, une « sympathie » qui étreignait les cœurs et prenait à la gorge.

La conquête de l'auditoire s'accomplissait.

C'est habile, criait-on à côté de moi.

Ou bien encore :

C'est un grand artiste. Il a de la véritable éloquence judiciaire.

Et ces réflexions d'adversaires prouvaient que la cause gagnait du terrain. Dans une affaire d'assises ordinaire, avec la jurisprudence habituelle du jury, qui ne juge pas sur les faits, mais sur les circonstances du crime, sur l'état d'âme de l'accusé, dans la pénétration de son acte, c'était l'acquittement que le mari obtenait ainsi en faveur de sa femme.

Mais voilà que, tout à coup, la scène change. Le procès est transporté sur le terrain politique, et un incident des plus graves, qui met en cause la plus haute personnalité de l'Etat, se produit, qui donne à la fin de l'audience un cadre particulièrement tragique à ce drame déjà tragique.

M. Latzarus, rédacteur au *Figaro*, avait dans sa déposition signalé, comme pour prouver la générosité de M. Calmette, que celui-ci possédait contre M. Caillaux des documents qui, prouvant « sa félonie et sa trahison », l'eussent à jamais fait descendre du pouvoir. « Ces documents, disait M. Latzarus, M. Calmette ne les avait pas publiés. »

Et M. Caillaux, pour défendre son honneur, s'était expliqué sur sa vie politique, sur toutes les accusations portées contre lui. La voix mordante, il avait montré que le directeur du *Figaro* et ses collaborateurs auraient dû se montrer prudents et sévères pour eux-mêmes, avant de l'être pour les autres.

Il avait rappelé la fortune de M. Calmette, s'élevant à 13 millions ; il avait dit que le *Figaro* avait réclamé l'admission à la Bourse française des valeurs allemandes ; il avait dit que le *Figaro* avait, pour 30.000 francs par an, accepté de défendre en Hongrie la politique de la « Triplice », et sur demande de Me Labori, M. Latzarus avait été appelé à s'expliquer sur les « documents » dont il avait parlé.

M. Caillaux attendait, défiant du regard son adversaire, et voilà que Me Chenu se leva. Il déclara que ces documents, il ne pouvait s'en servir ; il ne pouvait en être question, car ils avaient été remis au président de la République par le docteur Calmette.

Alors, ce fut la vague qui emporta tout. Me Labori se leva, tonitruant, indigné, et s'étonna que les papiers de la victime eussent été éparpillés. Il affirma qu'il n'était pas possible que l'équivoque subsistât et qu'il fallait verser toutes les pièces au débat.

Le procureur général, embarrassé, jura que ces papiers n'avaient aucun caractère d'authenticité et n'avaient, par suite, aucune valeur.

Rien n'y fit. L'avocat et M. Caillaux s'entêtaient, et il fallut lever l'audience, au milieu d'un tumulte effroyable.

Mais, que penser de ce procès, où l'instruction a été ainsi faussée, dès le début ?

Pourquoi le procureur de la République Lescouvé a-t-il omis de prendre ainsi les précautions habituelles, pour saisir les papiers de M. Calmette ?

Et que penser du procédé qui consiste à faire d'un président de la République, en faisant appel à son amitié pour un homme et un journal, le dépositaire de documents qui sont peut-être des faux ?

LES TÉMOINS DE L'ACCUSATION

Quand l'audience est ouverte, à midi, c'est le défilé des employés du *Figaro* qui reçurent Mme Caillaux, qui l'ont introduite chez M. Calmette, et qui sont accourus au bruit des détonations, qui commence.

Les employés du "Figaro"

Voici par exemple M. Sirac. Il a, dit-il, allumé la lumière aux appliques de la cheminée, puis quand il entendit les coups de revolver il se précipita.

Je rentrai précipitamment : je vis la dame qui tirait sur M. Calmette presque à bout portant.

Et une discussion s'engagea entre Me Labori, Me Chenu et le témoin pour savoir les places qu'occupaient Mme Caillaux et M. Calmette.

Il en résulte que Mme Caillaux était debout, face au bureau, et M. Calmette accroupi sous le bureau.

M. Nicet a reçu Mme Caillaux. C'est à lui, qu'après avoir simplement voulu entrer sans donner son nom, qu'elle remit une enveloppe bordée de noir avec sa carte dedans. C'est lui qui remit la carte à M. Calmette, au moment où celui-ci s'en allait avec M. Bourget.

M. Calmette prit la carte que je lui tendais et la tourna dans sa main comme un homme qui se dit : « Je suis pressé, je n'ai pas le temps. » Alors, j'ai insisté en lui disant : « Ouvrez toujours l'enveloppe ; si vous ne la recevez pas, je la congédierai quand vous serez parti. » Il se décida à ouvrir l'enveloppe, et, lorsqu'il eut lu la carte, il la montra à M. Paul Bourget, qui était à côté de moi ; M. Bourget lui répondit : « C'est une visite, vous n'allez pas la recevoir... » M. Calmette hésitait encore une fois, et finalement il dit : « C'est une femme, je vais la recevoir. » Alors il me fit signe de la main de la faire entrer. Je me présentai à la porte du salon ; cette dame se leva, et je lui fis signe de la main d'approcher, puis je la conduisis dans le bureau de M. Calmette.

Quelque temps après, les coups de feu éclataient et les garçons arrêtaient Mme Caillaux.

Je ne vous ferai pas de mal, dit-elle. Je suis Mme Caillaux, je viens de faire justice moi-même.

M. Bourget à la barre

M. Bourget raconte alors comment M. Calmette reçut Mme Caillaux.

A ce moment-là, dit-il, un huissier, je crois que c'était M. Nicet, lui remit une enveloppe ; il ouvrit cette enveloppe, il y avait une carte dedans ; il me dit : « C'est une visite. » Alors, comme je ne savais aucunement quelle était la personne qui venait lui faire visite, je lui dis : « Des visites, vous en aurez toute la journée ; moi, je suis pressé ; venez donc. » Il fit un pas pour venir avec moi ; il vint jusqu'à la première marche, puis s'arrêta et me dit : « Non. » Alors, je remarquai sur sa figure une préoccupation, je ne dirai pas du tout une inquiétude, mais enfin l'hésitation d'un homme qui se demande ce qu'il va faire. Alors, je lui dis, continuant à n'attacher aucune importance à cette visite : « Mais enfin, qui est-ce donc ? » lui dis-je presque en plaisantant. Il prit l'enveloppe, il en sortit une carte jusqu'à ce que la ligne d'impression du nom fût visible, et alors je vis le nom que vous savez. Puis il referma cette enveloppe. Mon sentiment fut une stupéfaction que je lui manifestai en lui disant une phrase qui a été dans tous les journaux : « Vous allez la recevoir ? Mais qu'est-ce qu'elle peut avoir à vous dire ? »

M. Calmette a réfléchi encore un moment, puis il me dit textuellement — je l'ai encore dans l'oreille : « Non, je ne peux pas ne pas recevoir une femme. »

Puis ce sont les coups de revolver. M. Bourget accourt et va chercher un cordial, puis il part.

Maintenant, termine-t-il, je tiens à ajouter un témoignage moral : c'est que j'ai connu Calmette pendant de longues années ; je n'ai pas été lié intimement avec lui, mais enfin j'ai eu avec lui les plus charmants rapports de confraternité et de camaraderie ; je l'ai toujours trouvé avant tout soucieux d'éviter dans son journal toute indiscrétion, tout scandale, tout ce qui pouvait toucher à la vie privée ; par conséquent, je ne peux pas croire qu'il ait pensé à publier les intimités d'une correspondance de passion ; cela, certes, il n'y a pas pensé.

Une discussion littéraire s'engage ensuite entre Me Labori et le romancier. Celui-ci a, en effet, publié un roman *Le Démon de Midi*, où il flétrit la publication de « lettres intimes » qui ne peuvent jamais être des « documents politiques ». M. Bourget embarrassé dit que Calmette était de son avis et qu'il s'est excusé lui-même de son incorrection à propos de la lettre « Ton Jo ».

Il y a eu en lui un conflit de devoirs : l'un l'a emporté sur l'autre.

MM. Giraudau, Roulleau, Potier affirment que Mme Caillaux était très calme après le meurtre et que, d'autre part, jamais sno nom ou celui de son mari ne fut prononcé au *Figaro*.

A-t-on parlé de la campagne contre M. Caillaux ?

Voici M. Voisin. C'est lui qui se trouvait avec M. Masson et M. Honoré, ce dernier dessinateur, dans le salon où attendait Mme Caillaux.

Il dépose qu'il causa avec ces messieurs de publicité, qu'on lui montra des dessins et que la conversation fut purement commerciale.

Mme Caillaux prétend le contraire.

M. Voisin, dit-elle, est entré avec deux autres messieurs ; l'un portait un paquet qui était des dessins qu'il a montrés à M. Voisin. Ce monsieur vous a montré ses dessins... Par une curiosité assez naturelle, je les ai un peu regardés de ma place... Nous sommes d'accord ?

Quand le dessinateur a eu montré ses dessins à ces messieurs, il est allé, veuillez vous en souvenir, refaire son paquet sur une table. Pendant qu'il refaisait son paquet et mettait sa ficelle, l'ami de M. Voisin lui a posé cette question qui a attiré mon attention parce qu'il a employé une expression que je ne connaissais pas ; il a dit : « Est-ce que la feuille », ou bien : « Est-ce que la feuille est prête ? ». Je ne connaissais pas cette expression et c'est ce qui a attiré mon attention... Je dis ce que j'ai entendu... Monsieur a répondu : « Oh non ! Il n'est que 6 heures. D'ailleurs, nous avons demain matin un grand papier sur Caillaux. »

Le témoin. — C'est faux, archi-faux !

Me Labori intervient alors. Il constate que Mme Caillaux a toujours dit la vérité. L'instruction a dû le reconnaître.

Au « Figaro », elle est en contradiction avec ces messieurs. Je ne suis pas de ceux qui viennent dire : Parce que vous appartenez au « Figaro », vous mentez : mais je dis qu'il est certain que même si les propos n'ont pas été tenus, Mme Caillaux les a entendus... Qu'y a-t-il d'étonnant à cela, qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'elle ait été halluciner au point d'entendre le nom de Caillaux, alors même qu'on ne le prononçait pas ? En tout cas, ce n'est pas sa version, c'est la mienne.

Nous voici maintenant à une question très délicate. Que sont devenus les papiers que M. Calmette avait sur lui à son décès ?

Que sont devenus les papiers de M. Calmette ?

M. François Poncetton, rédacteur au *Figaro*, va nous le dire. C'est lui qui, journaliste et docteur en médecine, avait pris soin de déshabiller M. Calmette, d'appeler un chirurgien et de commander une voiture d'ambulance.

Il y avait, raconte-t-il, dans l'antichambre un vieux canapé : on a couché Calmette sur ce canapé ; on a apporté une civière et on a emporté Gaston Calmette. A ce moment, le docteur Reymond s'est approché de moi. Il y avait dans la salle peut-être des huissiers, des infirmiers aussi, il y avait cinq ou six personnes... et m'a recommandé de la part de Calmette de faire attention à ses papiers, aux papiers qu'il avait dans ses poches.

Gaston Calmette, à ce moment, était complètement déshabillé, nu ; il était dans une couverture ; on l'avait déshabillé, il n'avait plus de vêtements. Ses vêtements avaient été jetés sur un fauteuil au fur et à mesure qu'on les lui enlevait. A ce moment, quand le docteur Reymond m'a dit cela, je ne sais pas pour quelle raison, mais j'ai pré..é ne pas être seul pour faire cette chose-là ; c'était délicat, je ne voulais pas... je n'avais aucune raison, moi, d'intervenir personnellement pour vider les poches de Calmette et prendre ses papiers ; j'ai dit à un huissier où a un ti. firmier : « Veuillez faire appeler » J'ai cru les deux noms de rédacteurs importants du *Figaro* ; d'abord, M. Quintaid, qui remplaçait à ce moment M. Vénoven, malade, et qui faisait fonction de secrétaire de la rédaction, et M. Glaser, qui avait une haute situation dans le *Figaro*, je tenais à avoir des amis avec moi, des camarades, des gens importants dans la maison ; je les ai priés d'intervenir et ils sont immédiatement entrés pendant qu'on emportait Calmette, tout cela l'affaire de deux secondes.

Nous avons alors vidé les poches des vêtements du costume de Calmette et nous avons pris, dans une poche, son portefeuille dans l'autre poche des papiers, qui étaient à même la poche. Nous avions toute autre chose à faire en ce moment que de regarder les papiers, d'ailleurs nous n'en avions pas le droit. Nous avons pris ces papiers, le portefeuille et les papiers, que nous avons mis ensemble.

M. Latzarus défend la mémoire de M. Calmette

Avec M. Latzarus, c'est toute la campagne du *Figaro* qui est en discussion. Il a été l'ami, le confident du mort. Aussi sa voix tremble-t-elle de colère quand il rappelle qu'après le meurtre Mme Caillaux restait calme.

J'ai, dit-il, débuté dans les journaux par la rubrique la plus humble : j'ai fait les faits divers pendant plusieurs années ; j'ai vu, par conséquent, dans les commissariats des assassins qui étaient prostrés et semblaient ne pas se rendre compte de ce qu'ils avaient fait ; les uns voulaient s'expliquer ; on était obligé de leur dire de se taire et d'attendre. Celle-là n'était ni congestionnée ni surexcitée ; elle avait la tranquillité absolue d'une femme qui s'imagine qu'elle ne risque rien, qu'elle vient de faire une chose toute naturelle, qu'elle est venue en visiteuse.

Et il s'indigne encore contre les « agents » qui refusaient d'arrêter Mme Caillaux.

Puis il arrive aux papiers que détenaient M. Calmette.

Dans la seconde quinzaine de janvier, poursuit-il, j'ai eu l'occasion de parler assez longuement avec lui seul de la campagne qu'il menait. Il m'a entretenu des démarches qu'avaient faites certains hauts financiers auprès de lui pour qu'il arrêtât la campagne où il essayait d'établir la pression faite par M. Caillaux sur les grands établissements de crédit ; et puis, sortant de son portefeuille deux feuilles de papier écrites de sa main, il me les a lues : c'étaient deux documents d'une importance extraordinaire, me semble-t-il, au point de vue politique. Je pense que tout bon Français qui les aurait lues aurait pu conclure à l'infamie et à la trahison de l'homme qui était mis en cause dans ces documents. Il m'a dit qu'il ne les publierait pas, parce que leur publication pourrait faire courir un danger à la patrie. Cet homme qu'on accuse d'avoir été prêt à tout, à toutes les basses manœuvres, et de n'avoir